Rapport public Parcoursup session 2025

Groupe Formation Systèmes - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Groupe Formation Systèmes - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (29915)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Groupe Formation Systèmes - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (29915)	Jury par défaut	Tous les candidats	28	23	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Examen des résultats dans l'ensemble des matières étudiées et évaluation de la progression de ces derniers	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie pour les études	Examen de la méthode de travail	Important
Savoir-être	Savoir-être	Concordance avec les savoir-être du monde professionnel	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet professionnel	Evaluation de la motivation et du projet professionnel	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Prise en compte des activités sportives, culturelles..., des divers engagements du candidat, de ses centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères quantitatifs

- Notes nettement inférieures aux attendus dans les matières principales du parcours visé
- Année de terminale ou diplôme antérieur non validé.

Critères qualitatifs

- Motivation ne montrant aucune cohérence avec le parcours choisi.
- Absence de lien entre le projet professionnel et la formation.
- Appréciations négatives dans les bulletins scolaires (manque de sérieux, absentéisme, travail insuffisant).

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui, cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

- Derniers bulletins scolaires.
- Moyennes dans les matières principales en lien avec la formation.
- Commentaires des professeurs sur le sérieux, la motivation, la méthode de travail.
- Avis du conseil de classe et fiche Avenir (avis global du chef d’établissement).
- Lettre de motivation rédigée par le candidat expliquant son intérêt pour la formation, sa cohérence de parcours et son projet professionnel.
- Activités et centres d’intérêt, expériences personnelles ou professionnelles, stages, engagement associatif, etc.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de prendre contact avec les conseillers en réussite professionnelle pour prendre connaissance des prérequis, attendus des entreprises en matière de recrutement et des modalités de recherches. Ils peuvent alors bénéficier de conseils, accompagnements et coachings personnalisés dans l'objectif de trouver leur contrat d'alternance.

Signature :
Claude AUDOUARD,
Chef d'établissement de l'établissement Groupe Formation Systèmes